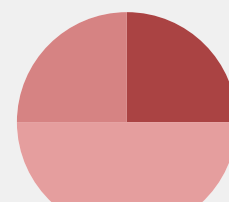


Actualités OFS



15 Éducation et science

Neuchâtel, mai 2021

Analyses longitudinales dans le domaine de la formation

Parcours de formation dans le domaine des soins

Résumé

Dans la perspective d'une meilleure compréhension des dynamiques à l'œuvre en lien avec le besoin de recrutement dans le domaine des soins, cette publication s'intéresse aux parcours de formation au degré secondaire II et au degré tertiaire dans ce domaine.

Cette publication, basée sur les données du programme OFS «Analyses longitudinales dans le domaine de la formation» (LABB), montre la complexité des parcours et les très fortes disparités entre les régions linguistiques. Il ressort notamment que pour la volée 2012 des assistants en soins et santé communautaires (ASSC) de Suisse alémanique et romanche, 41,7% ont poursuivi leur formation au degré tertiaire dans une filière en soins infirmiers dans les six années suivantes alors qu'une telle trajectoire ne s'applique qu'à 19,1% des ASSC de Suisse romande. En raison de ces différences dans les transitions éducatives mais aussi dans la structure de la formation en soins infirmiers, la composition des entrants diffère passablement d'une région linguistique à l'autre: 59,6% des entrants en soins infirmiers de Suisse alémanique et romanche ont obtenu au préalable un titre d'ASSC alors qu'en Suisse romande, c'est l'école de culture générale avec orientation santé qui représente la plus grande source d'entrants en soins infirmiers (40,9%). La Suisse italienne présente une composition des entrants proche de celle de la Suisse alémanique et romanche, avec cependant une part particulièrement élevée d'entrants au bénéfice d'un autre CFC que celui d'ASSC (22,7%).

Ces résultats sont importants dans une perspective visant à garantir la disponibilité de personnel soignant en nombre suffisant pour chaque niveau de qualification.

1 Introduction

En 2019, les institutions de santé suisses employaient environ 186 000 soignants. Au vu des évolutions démographiques et épidémiologiques attendues, les besoins en personnel dans le domaine des soins sont amenés à croître à tous les degrés de formation (Merçay et al. 2016, Dolder et Grünig, 2016). Afin de répondre aux besoins du système de santé, il est nécessaire de disposer de personnel bien formé, avec une composition adéquate par niveau de qualification (grade-mix).

Depuis une quinzaine d'années, la systématique fédérale de la formation a été progressivement mise en œuvre dans le domaine des soins. Aujourd'hui, on considère que le système offre aux personnes intéressées des perspectives professionnelles et des voies de formation à tous les degrés de formation (Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI, 2016).

Cette perméabilité du système permet notamment d'alimenter les filières de formation en soins infirmiers positionnées au degré tertiaire. Selon les recommandations les plus récentes, le taux de transferts vers les professions tertiaires du domaine des soins devrait être de 60% pour couvrir les besoins futurs en effectifs (Dolder & Grünig, 2016). En même temps, les détenteurs d'un titre du degré secondaire II, tels que les assistants en soins et santé communautaires (ASSC), poursuivant leur formation au degré tertiaire sont alors à déduire des effectifs à disposition pour ce degré de formation. Idéalement, les 40% restants devraient donc continuer d'exercer leur profession apprise au degré secondaire II.

La situation en Suisse se caractérise de plus par des spécificités régionales quant à la structure de la formation dans le domaine des soins avec, au degré tertiaire, une prédominance des écoles supérieures (ES) en Suisse alémanique et romanche

alors que la formation en soins infirmiers s'effectue essentiellement en haute école spécialisée (HES) en Suisse romande. La Suisse italienne est proche du modèle alémanique mais la HES y occupe un rôle plus important (voir aussi OFS 2018). Ces spécificités sont déterminantes dans les trajectoires de formation car les conditions d'accès en ES et en HES ne sont pas les mêmes.

Avec l'objectif de décrire les trajectoires de formation dans le domaine des soins, c'est-à-dire de quantifier le nombre de personnes formées et d'évaluer la part poursuivant une formation à un degré supérieur, cette publication fournit de nouvelles informations utiles au pilotage de la formation dans le domaine des soins (pour une approche globale de l'ensemble du système de formation, voir OFS 2019). Cette publication est aussi un approfondissement pour le domaine des soins de la publication OFS (2018) à caractère plus général sur les parcours des certifiés du degré secondaire II.

2 Structure de la formation dans le domaine des soins

Actuellement, les formations proposées dans le domaine des soins vont de la formation professionnelle initiale de deux ans au doctorat universitaire. Au degré tertiaire, l'offre de formation existe aux niveaux de la formation professionnelle supérieure (diplôme ES, diplôme ou brevet fédéral) et des hautes écoles (filiales d'études bachelor et master des HES). Au vu de la diversité des parcours de formation rendus possibles, il a été décidé, dans le cadre de cette publication, de mettre l'accent sur les transitions du degré secondaire II vers le tertiaire.

Dans le cadre de cette analyse, les formations du domaine des soins retenues sont, pour le degré secondaire II, la formation d'aide en soins et accompagnement (ASA) avec attestation de formation professionnelle (AFP) et la formation d'assistant en

soins et santé communautaire (ASSC) ainsi que celle d'assistant socio-éducatif (ASE) avec un certificat fédéral de capacité (CFC). Cette dernière est normalement considérée comme relevant du domaine «social». Elle est cependant intégrée à l'analyse en raison de son importance dans le secteur des soins de longue durée. De plus, les transitions à partir des formations générales pertinentes pour l'analyse sont également présentées. Cela comprend la maturité gymnasiale et le diplôme de culture générale dans le domaine santé.

Au degré tertiaire, l'analyse se concentre sur la formation «Soins infirmiers ES» ainsi que sur le bachelor of science HES en «Soins infirmiers». Les formations délivrées au niveau master sont exclues de l'analyse car elles sont fréquentées dans leur plus grande partie par des personnes déjà formées dans les soins infirmiers en Suisse (sur les 92 entrants HES de 2018 au master en soins infirmiers, huit sont des entrants venant directement de l'étranger, soit 9%). Au degré tertiaire, il existe désormais également un brevet fédéral de spécialiste en soins de longue durée et accompagnement mais celui-ci a été créé trop récemment pour être inclus dans cette analyse. Les relations faisant l'objet de l'analyse sont présentées de façon synthétique (G1).

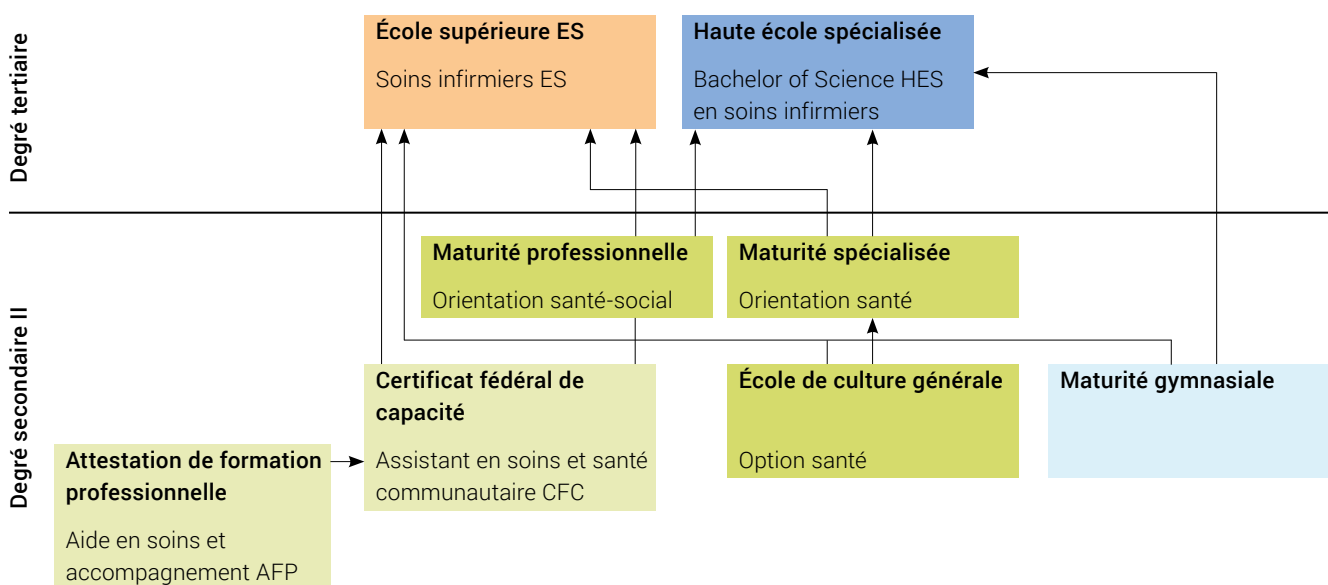
3 Objectifs et méthode

3.1 Objectifs

L'objectif principal de cette analyse est de décrire les parcours de formation dans le domaine des soins du degré secondaire II vers le degré tertiaire. Une telle mobilité est rendue possible et promue par la systématique de la formation dans le domaine des soins. Il est ainsi possible d'évaluer le degré de perméabilité verticale (entre degrés de formation) ou horizontale (au sein d'un degré de formation) prévalant au sein du système de formation.

Formations du domaine des soins retenues pour l'analyse

G1



La description de la composition des entrants au degré tertiaire par diplôme de provenance fournit pour sa part une perspective complémentaire à celle des trajectoires de formation, mettant en lumière les filières les plus importantes venant alimenter la formation au degré tertiaire.

Ces deux perspectives (prospective avec les trajectoires de formation et rétrospective avec la composition des entrants) ne sont toutefois pas le miroir exact l'une de l'autre. D'une part, les effectifs formés dans le domaine des soins sont en quasi constante progression entre 2012 et 2018 et d'autre part, les taux de transition du degré secondaire II vers le tertiaire ont également évolué au cours de cette période (voir aussi OFS 2018).

3.2 Population

Les données présentées sont issues du programme OFS «Analyses longitudinales dans le domaine de la formation» (LABB). Au moyen d'un identifiant unique, il rend possible le suivi des individus à travers leur parcours de formation et la conduite d'analyses longitudinales. Ces analyses sont actuellement possibles depuis 2012 jusqu'en 2018. Sur la base d'enquêtes par questionnaire, d'autres études ont examiné les trajectoires de formation des ASSC (Trede et Schweri, 2013, Trede, et al., 2017, Trede et al., 2018). Les données LABB présentent ici l'avantage d'être exhaustives et de permettre l'analyse d'un plus grand nombre de parcours de formation. De plus, elles renseignent sur les parcours effectivement réalisés, et non sur les intentions en matière de carrière.

Les analyses sont réalisées par région linguistique. Celle-ci est définie sur la base du lieu de résidence des étudiants.

3.3 Diplômés du degré secondaire II et calcul des taux de transition

On s'intéresse aux trajectoires de formation des diplômés après un premier titre du degré secondaire II. Sont inclus dans l'analyse les premiers titres obtenus de type AFP, CFC, ECG (école de culture générale) ou maturité gymnasiale. Les taux de transition sont calculés sur un horizon temporel de six ans, partant de l'année 2012 pour l'acquisition du premier diplôme au degré secondaire II.

Les transitions vers les formations en soins infirmiers (ES et HES) comprennent l'ensemble des personnes s'étant orientées vers cette voie de formation, que ce soit comme première formation effectuée au degré tertiaire, ou suite à un passage dans une autre filière de formation de ce degré.

3.4 Entrants du degré tertiaire et calcul de la provenance

Pour le degré tertiaire, on décrit la composition des entrants pour l'année de référence 2018, en distinguant les entrants ES et HES. Les entrants se réfèrent ici à l'ensemble des personnes inscrites pour la première fois dans les formations considérées, indépendamment d'un passage préalable par une autre filière du degré

tertiaire. Le nombre d'entrants ne correspond pas forcément au nombre d'étudiants de première année, car il est possible qu'une partie des entrants démarre leur cursus directement en deuxième année (par exemple via une procédure de prise en compte des acquis, voir aussi OFS 2020).

La provenance des entrants est décrite en fonction du dernier titre du degré secondaire II obtenu¹. Pour 17% des entrants ES et HES en 2018, aucun titre du degré secondaire II ne peut être attribué. Cela peut notamment signifier qu'un titre du degré secondaire II a été acquis, mais avant 2011, ou que le titre de formation précédant a été obtenu à l'étranger.

4 Transitions au sein du degré secondaire II

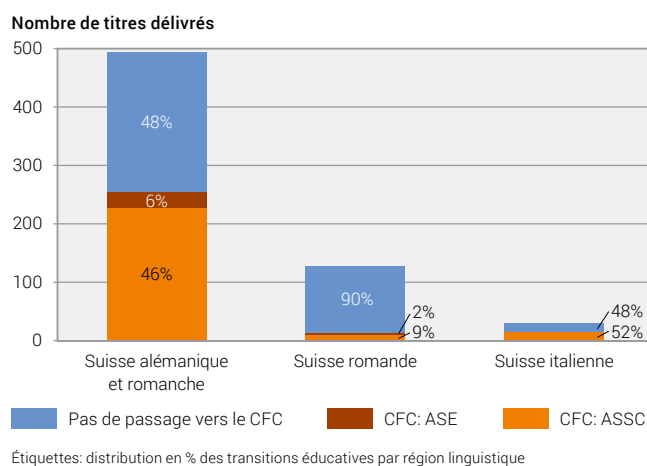
4.1 AFP d'aide en soins et accompagnement

Les premiers titres de la formation en soins et accompagnement AFP ont été délivrés en 2012. Afin de disposer d'une population suffisante, les transitions éducatives décrites portent ici sur les 670 personnes (composées à 87% de femmes) ayant acquis leur titre en 2014. Cette année-là, la Suisse alémanique et romanche comptait dix titres pour 100 000 habitants âgés de 15 ans et plus², la Suisse romande, huit titres et la Suisse italienne, neuf titres.

En Suisse alémanique et romanche et en Suisse italienne, un peu plus de la moitié continuent leur formation après l'AFP en ASA (52,0%, G2). Le titre subséquent visé est essentiellement celui d'ASSC. De plus, 5,6% de la volée 2014 en Suisse alémanique et romanche s'est orientée vers un CFC d'assistant socio-éducatif.

Transitions éducatives à quatre ans des personnes ayant reçu un titre d'ASA AFP en 2014, par région linguistique

G2



Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2021

¹ Une priorisation est effectuée en mettant en avant le cas échéant les titres en santé du degré secondaire II.

² Le nombre de titres délivrés est rapporté à la population résidente permanente de 15 ans et plus par région linguistique (OFS – RS / Service d'informations du relevé structurel).

En Suisse romande, c'est plutôt l'absence d'une poursuite de la formation qui prévaut, aucun passage vers le CFC n'étant enregistré dans 89,8% des cas. Les transitions vers le CFC s'effectuent également le plus souvent vers la formation d'ASSC (8,7%) et, dans une moindre mesure, vers la formation d'assistant socio-éducatif (1,6%).

5 Transitions du degré secondaire II vers le degré tertiaire

5.1 CFC d'assistants en soins et santé communautaire (ASSC) avec ou sans MP1

Parmi les personnes qui obtenaient pour la première fois un titre du degré secondaire II en 2012, on relevait 2640 CFC d'ASSC (en parallèle ou non d'une MP1) pour la Suisse alémanique et romanche, 545 pour la Suisse romande et 91 pour la Suisse italienne. Ces chiffres témoignent d'un développement plus important de cette filière en Suisse alémanique et romanche où le ratio de titres par habitant était nettement supérieur à celui observé en Suisse romande et en Suisse italienne (Suisse alémanique et romanche: 55 titres pour 100 000 habitants de 15 ans et plus; Suisse italienne et Suisse romande: 35 et 30 titres). Les femmes représentent 91% de la volée 2012.

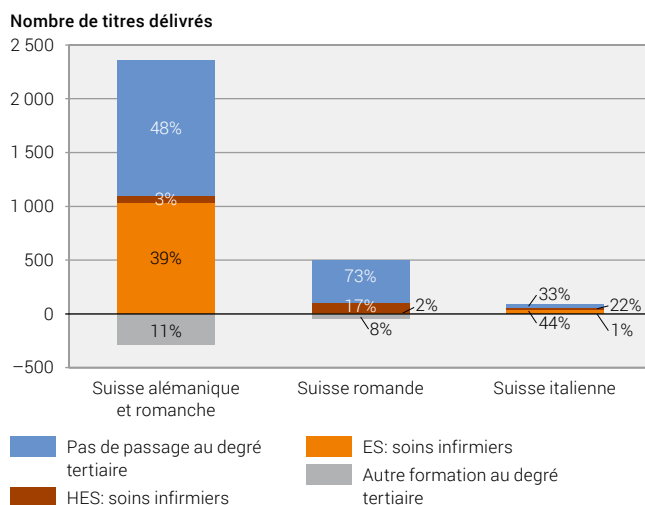
Sur l'ensemble des 3334³ personnes ayant obtenu un titre CFC d'ASSC en 2012, 12,7% ont obtenu une maturité professionnelle, permettant notamment d'accéder à une HES, soit en même temps que le CFC (MP1: 7,3%), soit plus tard (MP2: 5,4%). Le passage après le CFC vers une formation en soins infirmiers au degré tertiaire (38% des CFC d'ASSC de 2012) s'effectue pour la plus grande part dans les ES (ES: 32,6%, HES: 5,5%). À titre de comparaison, 23% de l'ensemble des CFC (en parallèle ou non d'une MP1) de 2012 ont continué vers le degré tertiaire, soit: 14% dans la formation professionnelle supérieure (FPS) et 9% dans les hautes écoles (OFS 2018).

En Suisse alémanique et romanche, la moitié des ASSC (avec ou sans MP1) a poursuivi sa formation au degré tertiaire dans les six ans suivant l'obtention du titre (52,3%, G3). Parmi ceux ayant poursuivi leur formation au degré tertiaire, la filière «Soins infirmiers ES» constitue un choix de prédilection puisque 39,1% ont choisi cette orientation. Les soins infirmiers en HES n'ont capté que 2,6% de cette volée. De plus, 10,7% ont poursuivi leur formation au degré tertiaire, mais dans un autre domaine. Au sens strict, ces individus peuvent être considérés comme «perdus» pour le domaine des soins à la charnière entre le degré secondaire II et le degré tertiaire, raison pour laquelle ils sont représentés par des effectifs négatifs. Il est possible que ceux-ci aient continué de se former dans une autre branche du domaine de la santé ou qu'une toute autre orientation ait été choisie.

En Suisse romande, seul un peu plus d'un quart des ASSC ayant acquis leur titre en 2012 avaient poursuivi leur formation au degré tertiaire six ans plus tard (27,2%). La voie HES en soins

Transitions éducatives à six ans des personnes ayant reçu un titre d'ASSC (CFC) en 2012, par région linguistique

G3



Étiquettes: distribution en % des transitions éducatives par région linguistique

Remarque: les transitions vers une autre formation au degré tertiaire sont représentées par des effectifs négatifs car elles témoignent d'une perte dans le domaine des soins.

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2021

infirmiers est suivie par 17,1% des diplômés. On relève également que 8,1% des individus quittent le domaine des soins en entamant une autre formation du degré tertiaire.

Pour la Suisse italienne, les effectifs sont plus modestes. Ils révèlent toutefois des taux de transition à six ans vers le tertiaire dans le domaine des soins plutôt élevés, tant vers une ES (44,0%) que vers une HES (22,0%). À cet horizon, seul un tiers n'avait pas poursuivi de formation au degré tertiaire (33,0%).

En principe, le CFC d'assistant socio-éducatif (2337 titres en 2012) ouvre également la voie à une formation de degré tertiaire dans le domaine des soins. Sur un horizon temporel de six ans, la grande majorité de la volée 2012 n'a toutefois pas poursuivi de formation au degré tertiaire (76,7%). Et sur les 23,3% ayant entamé une formation de degré tertiaire (total de 56 personnes), seuls 2,2% ont suivi la formation d'infirmier en ES et 0,2% se sont inscrits dans la filière soins infirmiers d'une HES.

5.2 École de culture générale (ECG) avec option santé

En 2012, 3445 élèves d'une ECG ont obtenu leur diplôme en Suisse et parmi eux, 1133 en option santé (dont 76% de femmes). Les deux tiers de cette cohorte (66,2%) ont ensuite effectué une maturité spécialisée, permettant notamment un accès direct aux filières ES et HES du domaine des soins. En l'absence de maturité spécialisée, il reste possible pour les diplômés d'une ECG d'accéder aux ES et HES, par exemple en justifiant d'une expérience professionnelle pertinente.

De manière générale, la fréquentation d'une ECG est plus courante en Suisse romande qu'en Suisse alémanique et romanche et en Suisse italienne. Cette différence s'observe également pour

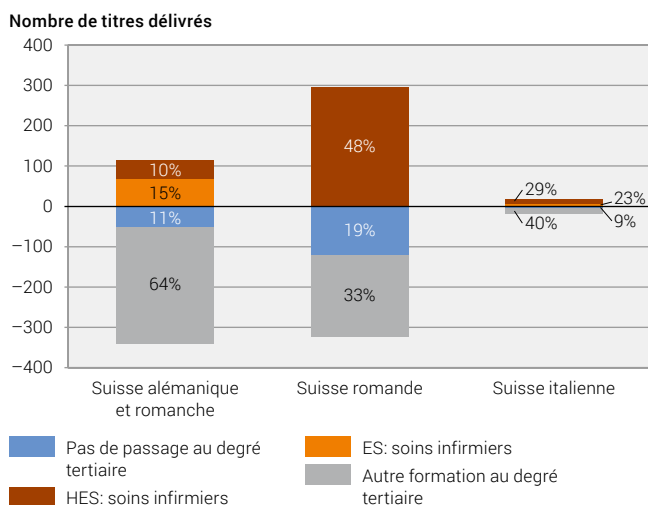
³ Pour 58 personnes, un domicile en Suisse n'a pas pu être trouvé.

ce qui concerne l'option santé de ces écoles. Le ratio de titres ECG en option santé par habitant est ainsi presque quatre fois plus élevé en Suisse romande (39 diplômes pour 100 000 habitants âgés de 15 ans et plus en 2012) qu'en Suisse alémanique et romanche et en Suisse italienne (9,5 et 11,6 diplômes).

Globalement, plus de huit diplômés d'une ECG en santé sur dix poursuivent leur parcours de formation au degré tertiaire (84,1%). En Suisse romande, on retrouve près de la moitié de ces diplômés dans une HES en soins infirmiers (47,9%), et 32,7% dans une autre filière du degré tertiaire (G4). En comparaison, la poursuite de la formation au degré tertiaire est un peu plus fréquente en Suisse alémanique et romanche (89,0%) mais seuls 25,2% des diplômés d'une ECG en option santé de Suisse alémanique et romanche intègrent une filière de soins du degré tertiaire.

Dans la mesure où l'ECG n'est pas une formation professionnalisante, il est possible que les diplômés n'ayant pas effectué de transition au degré tertiaire se soient orientés vers une formation professionnelle initiale ou vers la maturité gymnasiale. Ces personnes sont représentées comme des effectifs négatifs car elles ne participent pas directement (ou pas encore directement) à la formation de personnel de santé.

Transitions éducatives à six ans des personnes ayant reçu un diplôme d'une ECG avec orientation santé en 2012, par région linguistique G4



Étiquettes: distribution en % des transitions éducatives par région linguistique

Remarque: l'absence de transition et les transitions vers une autre formation au degré tertiaire sont représentées par des effectifs négatifs car elles témoignent d'une perte dans le domaine des soins.

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) © OFS 2021

5.3 Maturité gymnasiale

La poursuite des études vers le degré tertiaire après la maturité gymnasiale est la norme. La grande majorité des 17 826 diplômés de 2012 se sont orientés vers des études dans une HEU (77%), 9% dans une HES et 8% dans une HEP (voir OFS 2018). 17,5% des titulaires d'une maturité gymnasiale entrent dans une HES, parfois après avoir fait une première entrée dans le degré

tertiaire dans une HEU. Pour les ES, ce chiffre se monte à 1,7%. Plus précisément, les filières de formation en soins infirmiers des HES et ES captent respectivement 1,3% et 0,4% des titulaires d'une maturité gymnasiale.

Dans la perspective de la filière «soins infirmiers ES», l'apport des étudiants avec maturité gymnasiale est relativement marginal (1,7% des entrants en 2018). Dans les HES, ceux-ci représentent toutefois 21,2% des entrants (voir ci-après).

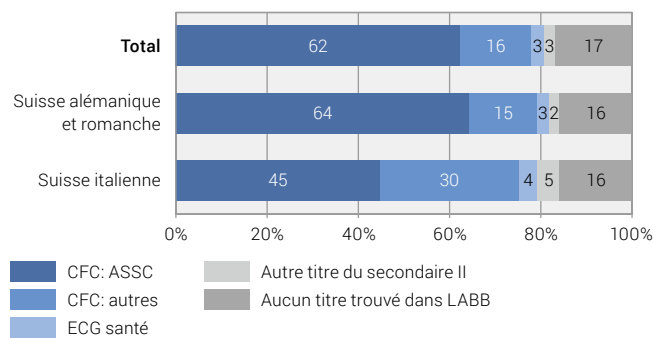
6 Provenances des entrants au niveau tertiaire

6.1 Formation en soins infirmiers en école supérieure ES

Pour décrire la composition des entrants pour la formation en soins infirmiers ES, on distingue principalement les situations en Suisse alémanique et romanche (2080 entrants en 2018) et en Suisse italienne (145 entrants) puisqu'en Suisse romande, seuls 21 entrants sont recensés en 2018. En Suisse alémanique et romanche, près des deux tiers des entrants disposent d'un titre d'ASSC de niveau CFC (64,4%) et 14,8%, d'un autre type de CFC (G5). En Suisse italienne, la part d'entrants avec un titre d'ASSC est plus basse (44,8%) et il est plus fréquent que les entrants disposent d'une autre formation de type CFC (30,4%).

Dans l'ensemble, le dernier titre de formation obtenu n'est pas identifié dans 16,8% des cas. Cette part correspond aux entrants ayant obtenu leur titre précédent avant 2011 ou à l'étranger.

Entrants infirmiers ES en 2018 selon le titre précédent, par région linguistique G5



Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) © OFS 2021

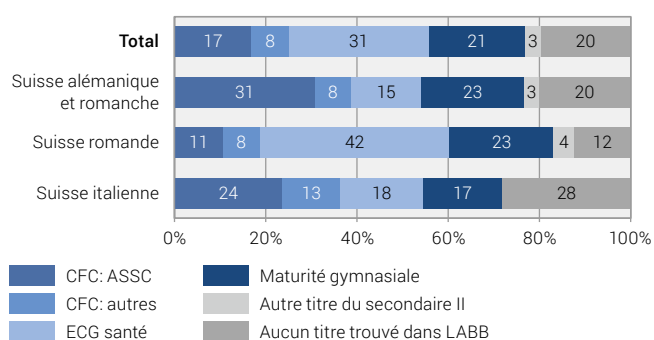
6.2 Formation en soins infirmiers en haute école spécialisée HES

Dans les HES, d'importantes différences régionales apparaissent dans la composition des 1272 entrants en soins infirmiers. En Suisse romande (742 entrants), les titulaires d'un certificat ECG du domaine santé (41,6%) représentent la première source d'entrants en soins infirmiers HES et les titulaires d'un CFC (18,8%, dont 10,7% d'ASSC) ainsi que d'une maturité gymnasiale (22,8%) viennent compléter les effectifs (G6). En Suisse alémanique et

romanche (348 entrants) et en Suisse italienne (110 entrants), moins d'un cinquième des entrants provient d'une ECG, les ASSC constituant la première source d'entrants (30,8% et 23,6%). La maturité gymnasiale se présente également comme une voie d'accès plus fréquemment utilisée en Suisse alémanique et romanche (22,7%).

En comparaison avec les autres régions linguistiques, la part d'entrants en Suisse romande pour lesquels aucun titre n'a pu être identifié est un peu plus basse (12,4%), qu'en Suisse alémanique et romanche (20,1%) ou qu'en Suisse italienne (28,2%). Ces résultats différenciés entre régions sont probablement liés au fait que l'âge moyen des entrants est plus bas en Suisse romande que dans les autres régions (22,8 ans contre presque 24 ans pour les autres régions) et donc que le titre précédent a une plus grande probabilité d'avoir été obtenu plus de cinq ans auparavant. Dans l'ensemble, un peu moins de la moitié des entrants sans titre identifié rétrospectivement dans LABB a acquis son titre précédent à l'étranger⁴.

Entrants en soins infirmiers HES en 2018 selon le titre précédent, par région linguistique G6



Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) © OFS 2021

6.3 Vue globale des formations en soins infirmiers

Partant des différences entre régions linguistiques quant aux rôles des formations ES et HES en soins infirmiers, il est possible d'identifier et de quantifier les principales filières alimentant le degré tertiaire en réunissant les données des entrants des ES et des HES par région linguistique. À l'échelle de la Suisse, près d'un entrant sur deux disposait d'un CFC d'ASSC (46,1%, G7). Les autres principales provenances des entrants sont le CFC d'une autre branche (12,9%), l'école de culture générale avec orientation santé (12,7%) et la maturité gymnasiale (8,7%).

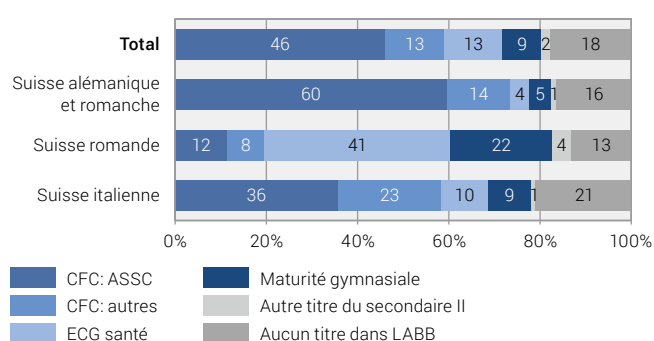
La composition des entrants diffère passablement selon la région linguistique, ce qui tient tant aux différences quant à la structure de la formation dans les soins infirmiers qu'à la provenance des entrants pour chaque type de filière. En Suisse alémanique et romanche, la formation en soins infirmiers est principalement alimentée par les détenteurs d'un CFC (73,4%), les

⁴ Les données du Système d'information universitaire suisse (SIUS) permettent cependant d'identifier les certificats d'accès étrangers ou autres aux études pour les HES.

personnes possédant un titre d'ASSC représentant à elles seules 59,6% des entrants. En Suisse romande, les entrants sont plutôt issus des formations générales du secondaire II, avec 40,9% de diplômés d'une école de culture générale en option santé et 22,2% ayant effectué une maturité gymnasiale. Quant à la Suisse italienne, les nouveaux étudiants en soins infirmiers y présentent un profil plus varié, mais plutôt orienté sur la formation professionnelle initiale (35,7% avec CFC d'ASSC et 22,6% avec un autre type de CFC).

Relevons encore que dans l'ensemble, 86% des entrants sont des femmes (87% pour les ES et 83% pour les HES).

Ensemble des entrants en soins infirmiers ES et HES en 2018 selon le titre précédent par région linguistique G7



Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB) © OFS 2021

7 Conclusions et perspectives

Pour la première fois, une description détaillée des parcours de formation dans le domaine des soins est effectuée. Dans le cadre des travaux visant à évaluer les besoins futurs en personnel soignant ainsi que les besoins futurs en relève (travaux de l'Obsan en cours, publication prévue en septembre 2021), ces trajectoires de formation fournissent des informations cruciales. Au vu des spécificités propres à chaque région linguistique quant à la structure de la formation dans le domaine des soins, des enjeux distincts apparaissent pour la Suisse alémanique et romanche, la Suisse romande et la Suisse italienne.

En Suisse alémanique et romanche, des taux de transition élevés s'observent tant au sein du degré secondaire II (de l'AFP vers le CFC) que du degré secondaire II vers le degré tertiaire et sont le signe d'une importante perméabilité verticale du système de formation. L'enjeu essentiel est alors de suffisamment alimenter les filières de formation dans le domaine de la santé du degré secondaire II afin d'avoir à la fois un nombre suffisant de soignants de ce niveau de qualification, tout en répondant au besoin en personnel soignant avec une qualification du degré tertiaire. Cela suppose par ailleurs la mise à disposition d'un nombre suffisant de places de formation en entreprise.

En comparaison, les différents degrés de formation dans le domaine des soins semblent plus cloisonnés en Suisse romande. Le faible taux de transition entre le titre d'ASSC CFC et la

formation en soins infirmiers au degré tertiaire peut notamment s'expliquer par l'exigence supplémentaire de réaliser une maturité professionnelle pour accéder à une formation HES. Une faible mobilité dans le parcours de formation est toutefois également observée entre le titre d'ASA AFP et celui d'ASSC. Pour la Suisse romande, il s'agit donc d'une part, dans un contexte de concurrence avec les autres offres de formation, d'attirer suffisamment de diplômés des formations générales dans les filières de soins. D'autre part, il existe un potentiel pour améliorer la mobilité verticale entre les degrés de formation et ainsi promouvoir la qualification du personnel soignant.

En Suisse italienne, les taux de transition au sein du degré secondaire II et entre le degré secondaire II et le degré tertiaire sont plutôt élevés, ce qui suggère une bonne mobilité dans les parcours de formation. Cependant, près d'un quart des nouveaux étudiants en soins infirmiers (ES et HES) disposent d'un CFC qui ne relève pas du domaine des soins. Il existe donc certainement un potentiel pour encore développer la formation d'ASSC en Suisse italienne, ce qui pourrait favoriser une meilleure adéquation du profil des nouveaux entrants dans les filières des soins du degré tertiaire.

De manière générale, l'encouragement des carrières masculines dans le domaine des soins apparaît également comme levier afin d'augmenter les effectifs aux différents degrés de formation.

Dans le cadre de cette publication, les analyses ayant trait aux trajectoires de formation ont porté sur les diplômés du degré secondaire II ayant acquis leur titre de formation en 2012. Or, ces dernières années, le nombre de diplômés dans le domaine des soins s'est rapidement accru (p. ex. 3334 diplômés ASSC en 2012 contre 4525 en 2019, soit une hausse de 36% en sept ans, selon l'OFS) et les scénarios 2020–2029 pour le système de formation de l'OFS (voir OFS 2021) tablent sur une poursuite dans les années à venir de cette progression des titres pour le degré secondaire II (2019–2029: +29% de CFC dans les domaines de formation «Personnel soignant» et «Santé, sans la médecine humaine ni le personnel soignant», soit +2100 titres). De plus, la tendance pour les diplômés du degré secondaire II à poursuivre leur formation est de manière générale en progression (voir OFS 2018). Par ailleurs, de nouvelles filières de formation sont créées dans le domaine des soins, comme le brevet fédéral de spécialiste en soins de longue durée et accompagnement. À l'avenir, il serait donc utile de suivre ces trajectoires de formation, de façon à continuer de soutenir les efforts visant à garantir la disponibilité de personnel soignant en nombre suffisant pour chaque niveau de qualification, un domaine qui reste actuellement, comme pour l'ensemble de la demande en diplômés du degré tertiaire, fortement tributaire de la migration internationale (OFS 2019). Lorsque la série temporelle sera suffisamment longue, une extension de ce travail pourrait consister à suivre l'intégralité de la trajectoire depuis la fin du degré secondaire II jusqu'à l'obtention du titre du degré tertiaire ou l'entrée dans la vie professionnelle.

Bibliographie

- Dolder, P. et Grünig, A. (2016): *Besoins en effectifs dans les professions de la santé. Rapport national 2016. Besoins de relève et mesures visant à garantir des effectifs suffisants au plan national*. Berne: CDS et OdASanté
- Merçay, C., Burla, L. et Widmer, M. (2016): *Personnel de santé en Suisse. État des lieux et projections à l'horizon 2030*. (Obsan Rapport 71). Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé
- OFS (2018): *Transitions après un titre du degré secondaire II et intégration sur le marché du travail*, Neuchâtel.
- OFS (2019): *Évolution démographique et conséquences pour l'ensemble du domaine de la formation*. Rapport du Conseil fédéral donnant suite au postulat 12.3657 – Commission de la science, de l'éducation et de la culture CN du 17 août 2012. Office fédéral de la statistique, Neuchâtel
- OFS (2020): *Parcours de formation dans les écoles supérieures*. Office fédéral de la statistique, Neuchâtel
- OFS (2021): *Scénarios 2020–2029 pour le système de formation*. Office fédéral de la statistique, Neuchâtel
- Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI, (2016): *Rapport final Masterplan «Formation aux professions des soins»*. Rapport du Conseil fédéral
- Trede, I. et Schweri, J., (2013): *Parcours professionnel des assistantes et assistants en soins et santé communautaire. Résumé des résultats et évaluation. 2013*. Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP EHB IUFFP, OdASanté: Zollikofen, Berne
- Trede, I., Grønning, M., Pregaldini, D., Kriesi, I., Schweri, J., et Baumeler, C. (2017): *Rapport de tendance 2. Assistant-e en soins et santé communautaire – emploi de rêve ou étape intermédiaire?* Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP EHB IUFFP, OdASanté: Zollikofen, Berne
- Trede, I. et Grønning, M. (2018): *Parcours professionnels des ASSC*. Panorama 03/2018, 16-17

Définitions

Titres du degré secondaire II: cette publication s'intéresse au premier titre qu'une personne obtient dans le degré secondaire II. De ce fait, il n'est pas tenu compte des maturités professionnelles effectuées après l'apprentissage (MP2) ou des maturités spécialisées. De même lorsque la maturité professionnelle est obtenue en même temps que le CFC (maturités professionnelles de type I), c'est le CFC qui est pris en compte.

Entrant ES ou HES dans le domaine des soins: cette publication considère toute personne débutant dans le domaine des soins dans une ES ou une HES. Celle-ci peut avoir précédemment effectué ou débuté une autre formation du degré tertiaire⁵.

⁵ Cette définition diffère de celle habituellement employées dans le cadre des analyses menées dans le cadre du programme LABB qui s'intéresse aux premières entrées dans le degré tertiaire. Cet écart se justifie par l'intérêt spécifique porté aux formations des domaines des soins dans le cadre de cette étude.

Abréviations

AFP: attestation de formation professionnelle
 CFC: certificat fédéral de capacité
 ES: écoles supérieures
 HES: hautes écoles spécialisées
 LABB: analyses longitudinales dans le domaine de la formation⁶
 MP: maturité Professionnelle
 MP1: maturité professionnelle effectuée pendant l'apprentissage
 MP2: maturité professionnelle effectuée après l'apprentissage

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Clémence Merçay (Obsan), tél. 058 463 62 93
Contenu:	Clémence Merçay (Obsan), Jacques Babel (OFS), Pascal Strübi (OFS)
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	15 éducation et science
Langue du texte original:	français
Mise en page:	section DIAM, Prepress/Print
Graphiques:	section DIAM, Prepress/Print
En ligne:	www.statistique.ch
Imprimés:	www.statistique.ch Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, order@bfs.admin.ch , tél. 058 463 60 60 Impression réalisée en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2021 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Numéro OFS:	2131-2100

⁶ www.labb.bfs.admin.ch